

2 novembre 2010

10.175
ad 10.059

Postulat du groupe socialiste

Comblent le déficit parlementaire du RUN!

Comme l'ont montré de récents séminaires de l'Association suisse pour les questions parlementaires et du Forum interparlementaire romand, la nouvelle politique d'agglomération souffre d'un sérieux déficit parlementaire dans la mesure où, le plus souvent, les législatifs ne sont appelés qu'à voter les crédits lorsque tout a été mis en place. Le RUN, lui aussi, n'est qu'une affaire d'exécutifs, ce qui contribue beaucoup à son manque de notoriété; c'est d'autant plus regrettable qu'avec le TransRUN, on va au devant d'engagements financiers hors normes usuelles.

Le Conseil d'Etat est invité à étudier les possibilités d'associer le Grand Conseil et les Conseils généraux aux travaux de groupe de pilotage.

Signataires: C. Borel, C. Fischer, B. Goumaz, A. Tissot Schulthess, S. Latrèche, F. Ducommun, T. Huguenin-Elie, B. Nussbaumer, A. Blaser, M. Guillaume-Gentil-Henry, L. Perrin, J. Lebel-Calame, C. Mermet et S. Locatelli.

2 novembre 2010

10.175
ad 10.059

Postulat du groupe socialiste

Comblent le déficit parlementaire du RUN!

Comme l'ont montré de récents séminaires de l'Association suisse pour les questions parlementaires et du Forum interparlementaire romand, la nouvelle politique d'agglomération souffre d'un sérieux déficit parlementaire dans la mesure où, le plus souvent, les législatifs ne sont appelés qu'à voter les crédits lorsque tout a été mis en place. Le RUN, lui aussi, n'est qu'une affaire d'exécutifs, ce qui contribue beaucoup à son manque de notoriété; c'est d'autant plus regrettable qu'avec le TransRUN, on va au devant d'engagements financiers hors normes usuelles.

Le Conseil d'Etat est invité à étudier les possibilités d'associer le Grand Conseil et les Conseils généraux aux travaux de groupe de pilotage du projet d'agglomération.

Signataires: C. Borel, C. Fischer, B. Goumaz, A. Tissot Schulthess, S. Latrèche, F. Ducommun, T. Huguenin-Elie, B. Nussbaumer, A. Blaser, M. Guillaume-Gentil-Henry, L. Perrin, J. Lebel-Calame, C. Mermet et S. Locatelli.

Postulat amendé accepté non combattu, le 2 novembre 2010